



XXIII^e
CONGRÈS
FÉDÉRAL NATIONAL

11-14 JUIN
2019

RÉSOLUTION DE LA FORMATION

Réunis à Marseille du 11 au 14 juin 2019, les délégués au XXII^e Congrès de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière de la Communication réaffirment leur attachement indéfectible à une formation valorisant la Charte d'Amiens et ses valeurs fondamentales.

La formation doit rester fédérale, elle est indissociable de la mémoire syndicale et de l'histoire du mouvement ouvrier.

Face aux incessantes attaques à l'encontre des acquis sociaux, allant parfois jusqu'à porter atteinte à l'existence même d'un syndicalisme libre et revendicatif, le combat syndical est plus que jamais nécessaire et d'actualité ; FOCOM se doit de former des militants libres, convaincus, compétents et fiers de leur Organisation Syndicale, de son histoire et de son action. Par la formation, les délégués de ce 23^e congrès veulent préserver une culture et une prégnance syndicaliste libre et indépendante.

INNOVER POUR CONQUÉRIR

Le secteur fédéral de la Formation, commun aux secteurs Poste, Orange et des entreprises du périmètre de la fédération FOCOM doit permettre à tous les militants, adhérents et porteurs de mandats de défendre les personnels et de porter haut et fort le cahier revendicatif FOCOM afin de renforcer et de développer notre représentativité et notre syndicalisation. Face à l'évolution permanente du monde du travail et face à l'actualité, la formation syndicale doit permettre la découverte et l'élargissement des connaissances pour tous nos militants et nos adhérents.

La formation syndicale doit être une action fondatrice, porteuse d'un développement ambitieux qui doit sensibiliser, convaincre et fidéliser les adhérents de notre fédération FOCOM par des processus pédagogiques rénovés et innovants devant prendre en compte toutes les évolutions telles que celles des nouveaux vecteurs de communication.

LA FORMATION SYNDICALE, UN OUTIL D'ÉMANCIPATION

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

La formation doit être pour nos adhérents, militants et porteurs de mandat un formidable outil d'émancipation, tant matériel que moral et intellectuel.

L'équipe pédagogique et la Fédération tout entière attachent une importance primordiale à la formation de tous les acteurs de la représentation syndicale, en tout point du territoire métropolitain ou ultra-marin, quel que soit le niveau de représentativité.

LA FORMATION, OUTIL ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT SYNDICAL

FOCOM par la formation de ses membres s'appuie sur un syndicalisme militant composé d'adhérents avertis.

Le Congrès défend cette vision de la formation syndicale, devant permettre à chaque adhérent de mieux comprendre l'environnement dans lequel il évolue, de mieux comprendre l'action syndicale et de la mettre en œuvre. Pour ce faire, la formation lui donne les outils pour maîtriser les rouages économiques et sociaux de son temps, notamment la législation du travail, et une information aussi complète et exacte

que possible sur les questions qui l'intéressent.

Pour être efficace et répondre au mieux aux attentes des résolutions du XXII^e Congrès, le contenu de la formation est indissociable de l'actualité sociale et de l'expérience du terrain.

En plus des connaissances et compétences ainsi transmises, la formation contribue à permettre à nos représentants de se forger leur opinion, en suscitant chez eux la réflexion et l'esprit critique, indispensables à leurs missions syndicales.

Pour le Congrès, la formation doit ainsi contribuer à adapter les connaissances et compétences des représentants face aux nouveaux modes de fonctionnement liés à l'évolution de la législation, tels que ceux issus de la fusion des Instances Représentatives du Personnel.

LA FORMATION DES MILITANTS POUR RENFORCER LA REVENDICATION SYNDICALE

Conformément à nos valeurs, la formation doit contribuer à lutter continuellement contre les inégalités. La formation des représentants FOCOM doit être une priorité pour le Congrès. Seuls des militants bien armés, techniquement et politiquement, seront attachés par un lien fort à l'action syndicale et pourront faire face aux enjeux auxquels est confronté FOCOM. À leur disposition, le catalogue fédéral de formation établit la continuité pédagogique dans le parcours syndical (pré requis).

Au-delà de la pluralité qui la compose et qui fait sa richesse, l'équipe de l'activité de la formation fédérale FOCOM tend à rassembler dans une fraternelle et studieuse camaraderie tous ceux qui se retrouvent dans cette lutte pour le progrès social.

La formation syndicale doit être à destination de tous, des novices aux plus expérimentés, quel que soit leur niveau d'implication syndicale ou leur niveau professionnel. La formation doit renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents à FOCOM et à la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière. La formation doit être un lieu de partage et de retour d'expériences. Le congrès s'engage à plus de réactivité dans la formation des nouveaux porteurs de mandat.

Par la transmission de nos valeurs, de notre histoire mais aussi de savoirs, savoir-faire et savoir être, la formation doit être une arme qui protège autant qu'elle attaque. Elle participe à la construction du rapport de force, permet l'aptitude à revendiquer et à se mobiliser dans un esprit de résistance et de conquête.

Si la formation syndicale ne peut être rendue obligatoire aux militants, ces derniers, comme les syndicats de rattachement, doivent porter un intérêt supérieur aux formations fédérales.

Adoptée à l'unanimité (7 voix contre et 4 absents).